

Dossier suivi par :

Sophie GERBER
sophie.gerber@ac-amiens.fr

Barbara HERVÉ
barbara.herve@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :
03.22.82.39.70
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 18 septembre 2025

Sophie GERBER
IA-IPR de Physique-Chimie
Barbara HERVÉ
IA-IPR de Physique-Chimie

à
Mesdames et Messieurs les professeurs de
Physique-Chimie

s/c de
Mesdames et Messieurs les chefs des
établissements publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2025-2026

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Lettre de rentrée 2025 – Préambule commun

Chères et chers professeurs,

Nous tenons tout d'abord à saluer votre implication dans la mise en œuvre des examens de fin d'année (DNB, baccalauréat, BTS, etc.), garantissant ainsi le bon déroulement de toutes les opérations.

Cette nouvelle année scolaire s'ouvre sur une évolution du DNB dans ses modalités d'évaluation qui touche à la fois le contrôle continu et les épreuves finales. La prise en compte des moyennes annuelles chiffrées dans le cadre du contrôle continu ne remet pas en cause l'évaluation par compétences que vous avez mise en place avec vos classes ces dernières années. Néanmoins une réflexion collective au sein des établissements sur les pratiques d'évaluation semble opportune. Cette culture partagée contribue à garantir à tous les élèves un parcours scolaire équitable de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Au lycée, une épreuve anticipée de mathématiques est introduite en fin de première pour tous les élèves (voie générale et voie technologique), qui aura pour effet de modifier le coefficient du Grand Oral (de 10 à 8 en voie générale, et de 14 à 12 en voie technologique) à compter de la session 2027 du baccalauréat. La prise en compte du contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat depuis la réforme du lycée, et son importance dans l'orientation des élèves via Parcoursup ont nécessité la mise en place de projets d'évaluation à la rentrée 2021. Ces projets ont permis une première harmonisation des pratiques d'évaluation au sein des établissements. Pour garantir au mieux l'équité des candidats, il convient aujourd'hui de poursuivre ce travail collectif en réinterrogeant ces projets. En particulier, il est nécessaire de rendre parfaitement explicite la part certificative des évaluations.

Plusieurs nouveaux programmes disciplinaires entrent en vigueur à la rentrée 2025 :

- en langues vivantes pour les élèves de 6^{ème} et de 2^{nde}
- en mathématiques et en français pour les classes de 6^{ème}

De plus, le programme EVARS doit être déployé de la 6^{ème} à la Terminale : au-delà des 3 séances dues par année et par niveau, il concerne toutes les disciplines dans le cadre de leur propre programme. À travers une

réflexion progressive sur le rapport à son corps, le corps des autres et sur la construction de son identité, ce programme s'inscrit concrètement dans la transmission des Valeurs de la République que porte l'École.

À cette rentrée, les collègues doivent organiser un dispositif permettant une mise à l'écart effective des téléphones portables. C'est dans cette volonté de promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école que s'inscrit la demande de limiter les accès à Pronote sur une plage horaire donnée. Cette démarche peut nous conduire également à interroger nos usages du numérique dans nos pratiques pédagogiques et professionnelles. Par ailleurs, nous rappelons l'importance et l'obligation de renseigner précisément le cahier de textes numérique afin d'assurer la continuité pédagogique.

Soyez assurés de notre disponibilité et de notre accompagnement tout au long de l'année. Que celle-ci soit propice à la réalisation de vos projets professionnels et personnels, et riche de réussites pour vous et vos élèves.

Paragraphe spécifique à la Physique-Chimie

Nous tenons tout d'abord à remercier les professeurs de physique-chimie et les personnels techniques de laboratoire pour leur engagement au service de la réussite des élèves. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie ; un guide numérique, accessible via le QR code ci-contre, leur apportera des repères utiles à leur installation.



. Nous adressons également nos remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans l'accompagnement ou la formation des professeurs titulaires, stagiaires, contractuels, étudiants alternants, assistants d'éducation en préprofessionnalisation ou en stage d'observation. Enfin, nous félicitons chaleureusement les lauréats de concours.

Nous pourrons, cette année, compter sur l'aide de professeurs chargés de missions d'inspection dans le cadre des visites de suivi de carrière ou missions pédagogiques : M. Stéphane BOUÉ (stephane.boue@ac-amiens.fr), Mme Christine DENEL (christine.denel@ac-amiens.fr), M. Denis GREDY (denis.gredy@ac-amiens.fr) Mme Céline LECLERCQ-TRICOTET (celine.tricotet@ac-amiens.fr) et Mme Clémence STOFFAES (Clemence.Stoffaes@ac-amiens.fr).

Les échanges par mail se feront **uniquement par le biais de la messagerie académique** que nous vous invitons à consulter régulièrement les jours ouvrés.

Le **site disciplinaire académique** (<http://spc.ac-amiens.fr>), héberge les informations institutionnelles et de nombreuses ressources. Il vous accompagnera dans le développement des usages pédagogiques du numérique. Il aura pour webmestre Céline LECLERCQ-TRICOTET. De même, l'**interlocuteur académique pour le numérique** (IAN) sera M. Bertrand FARENEAU (bertrand.fareneau@ac-amiens.fr).

Une répartition des différents bassins d'éducation et de formation de l'académie entre les IA-IPR pour l'accompagnement des personnels vous est présentée dans le tableau ci-dessous. Il s'agit d'une répartition préférentielle, mais nous pouvons être amenées à intervenir sur toute l'académie en fonction des circonstances.

	Aisne	Oise	Somme
Barbara HERVÉ	Saint-Quentin – Chauny Laon – Hirson	Oise Occidentale	Amiens Nord Picardie Maritime
Sophie GERBER	Sud-Aisne	Oise Centrale Oise Orientale	Amiens Sud Santerre Somme

Vous trouverez la carte des bassins d'éducation et de formation de l'académie d'Amiens cliquant sur [ce lien](#).

Actualités de la rentrée 2025 relatives à notre discipline

Collège	Lycée
<h3>Evaluations nationales</h3> <p>Les évaluations nationales en 5^{ème} deviennent obligatoires cette année. Elles complètent celles réalisées en 6^{ème} et 4^{ème}, 2^{nde} et CAP. Contextualisée dans les champs disciplinaires de français et de mathématiques, elles renseignent aussi sur des niveaux de maîtrise de <u>compétences transversales</u>. Il est ainsi essentiel que les enseignants de physique-chimie en prennent connaissance et participent à leur analyse en équipe. Croisées avec d'autres observables, ces données permettent le repérage des besoins des élèves et d'élaborer collectivement une stratégie de remédiation.</p> <p>Ressources : https://eduscol.education.fr/887/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement</p>	
<h3>Evaluations académiques de sciences</h3> <p>Nous vous rappelons par ailleurs que des sujets pluridisciplinaires (SVT, Technologie, Mathématiques et Physique-Chimie) pour le cycle 4, élaborés chaque année par des professeurs de l'académie d'Amiens sont mis à disposition des établissements avec corrigés et grilles d'analyse. Un parcours sciences, technologie et mathématiques au collège (STEM) est disponible en libre accès sur m@gistere. Nous vous invitons à exploiter ces ressources, utiles pour repérer les compétences à renforcer en vue de l'épreuve écrite de sciences du DNB.</p> <h3>Modalités d'évaluation pour le DNB</h3> <p>Les nouvelles modalités d'évaluation du DNB entreront en vigueur dès cette année scolaire. Le bilan de fin de cycle 4 restera obligatoire, mais sans incidence sur les résultats. Le contrôle continu de la classe de 3^e, fondé sur les moyennes annuelles de l'ensemble des disciplines, compte désormais pour 40 % de la note finale de l'examen, les épreuves terminales pour 60 %. L'épreuve terminale de sciences est affectée d'un coefficient 2, son poids dans l'obtention du DNB est doublé par rapport aux précédentes sessions.</p> <p>S'il est nécessaire que chaque enseignant attribue des notes sur le niveau troisième, cela ne remet nullement en question l'enseignement et l'évaluation par compétences, quel que soit le niveau de classe. En effet, les compétences associées à la démarche scientifique structurent la formation et l'évaluation des élèves en physique-chimie. La notation chiffrée n'a d'intérêt pédagogique que si elle s'accompagne d'une explicitation des réussites et des points à améliorer par rapport aux attendus. Seule l'approche par compétences donne du sens à l'évaluation des progrès des élèves.</p> <h3>Projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</h3> <h3>Projet de nouveaux Programmes pour les cycles 3 et 4</h3> <p>La publication du nouveau socle est attendue à l'automne. Nous n'avons pas connaissance pour le moment de la date de publication des nouveaux programmes. Les projets sont toutefois dès à présent consultables sur le site du conseil supérieur des programmes. https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570</p>	<h3>Épreuve anticipée de mathématiques aux baccalauréats général et technologique</h3> <p>Tous les candidats aux baccalauréats général et technologique en classe de première passeront, à compter de cette année, une épreuve écrite anticipée de mathématiques de 2 heures et affectée d'un coefficient 2.</p> <p>La physique-chimie n'intervient pas dans cette épreuve.</p>

Le développement des compétences psychosociales, qui contribuent au bien-être et à la réussite des élèves, est renforcé. **Vous trouverez dans le projet de programme de cycle 4 en quoi l'enseignement de physique-chimie y contribue tout particulièrement.**

Les **projets** de programme indiquent, **pour chaque niveau de classe des cycles 3 et 4**, les « objectifs d'apprentissage » formulés plus explicitement avec des « exemples de réussite » qui précisent les attendus de formation et délimitent ce qui est exigible des élèves dans le cadre des évaluations.

Au cycle 3, les contenus à enseigner portent sur les quatre domaines suivants : « La matière, le mouvement et les signaux », « Les êtres vivants dans leur environnement », « Le corps humain et la santé », « Les objets techniques au cœur de la société ».

Au cycle 4 les intitulés des compétences de la démarche scientifique sont mis en cohérence avec ceux figurant dans les programmes du lycée. Les contenus disciplinaires enseignés sont légèrement modifiés et sont organisés en deux catégories :

- Des **contenus transversaux** abordés sur l'ensemble du cycle 4, sans progression imposée. Ils portent sur la « variabilité de la mesure » et sur les « connaissances épistémiques » ;
- Des **contenus thématiques**, articulés en quatre domaines : « Organisation et transformations de la matière », « Mouvement et interactions », « L'énergie : stocks, transferts, conversions », « Ondes et signaux ».

Nous rappelons que les projets de programme n'engagent pas le ministère de l'Education nationale.

En attendant la rentrée 2026, les programmes du cycle 3 du 22 juin 2023 et du cycle 4 du 30 juillet 2020 sont toujours en vigueur.

L'intelligence artificielle

Un document de cadrage sur l'IA en éducation a été publié en juin 2025. Ces outils transforment le rapport aux savoirs, aux devoirs et à l'évaluation. Ils offrent de réelles opportunités (aide à la préparation de cours, différenciation, accompagnement), mais comportent aussi des risques liés aux biais, à la fiabilité des contenus, à la protection des données personnelles et à leur impact environnemental. Le texte fixe des règles essentielles : protection stricte des données, transparence, usage raisonné, et vigilance face aux biais et erreurs possibles. Il précise également les conditions d'introduction auprès des élèves et insiste sur l'importance de former l'esprit critique des élèves et d'adapter les modalités d'évaluation.

<https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

La formation académique sur L'IA, opportunité pour l'enseignement de la physique-chimie, est reconduite à la rentrée. D'autres formations transdisciplinaires sont accessibles en candidature individuelle sur le catalogue du PAF, ou sur les plateformes numériques telles que m@gistere ou France université numérique.

Nous vous invitons également à consulter une ressource proposée par l'académie de Toulouse à destination des professeurs de physique-chimie.

IA en éducation – Optimiser l'enseignement de la physique-chimie

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/physique-chimie/mobiliser-p1-p5/ia-pour-enseigner>

Calendrier des examens – Session 2026

Les dates des différentes épreuves du DNB et du Bac général et technologique ne sont pas connues à ce jour. Nous rappelons que tous les professeurs sont susceptibles d'être contactés par les services du rectorat pour participer au déroulé des examens et doivent ainsi être disponibles **jusqu'à la fin de l'ensemble des épreuves**.

Perspectives pour 2025-2026

Concours et manifestations scientifiques

De très nombreux élèves du collège et du lycée ont pu tirer profit de la participation à des projets et concours scientifiques nationaux et académiques grâce à l'engagement conséquent de leurs professeurs.

Nous félicitons chaleureusement tous les lauréats ainsi que l'ensemble des élèves pour leur participation à ces différentes actions et nous remercions sincèrement toutes les équipes qui les ont encadrés. **Nous ne manquerons pas de valoriser les actions et projets menés dans vos établissements et vous encourageons vivement à nous en faire part.**

Vous accéderez directement à l'aide du QR-code ci-contre à la page du site disciplinaire académique recensant **une sélection de plusieurs actions, de projets et de concours scientifiques dont les objectifs sont divers et qui portent sur des thématiques variées.**



Nous vous rappelons que l'édition 2025 de la Fête de la Science édition 2025 aura lieu du 3 au 13 octobre. Elle porte sur le thème des "intelligences". Vous trouverez toutes les informations sur cet événement sur le site national **Fête de la Science** : <https://www.fetedelascience.fr/la-fete-de-la-science-2025-explore-les-intelligences> ainsi que sur une page régionale recensant les activités organisées à proximité **Echoscience** : <https://www.echosciences-hauts-de-france.fr/communautés/fete-de-la-science-dans-les-hauts-de-france/articles/explorez-les-intelligences>.

Le groupe physique-chimie de l'inspection générale en collaboration avec le CNRS propose aux professeurs du second degré et du supérieur différents projets à mener avec leurs élèves et étudiants. Par ailleurs **un webinaire « Physique et océans » est prévu le 18 novembre 2025 de 17h15 à 19h**. Il permettra de suivre en ligne deux conférences :

- « Plastique : l'ascension et la chute d'un matériau omniprésent » par Pascale Fabre, directrice de recherche CNRS au Laboratoire Charles Coulomb (Montpellier), ambassadrice médiation scientifique 2025 de CNRS Physique ;

- « La physique des ondes sous-marines » par Thierry Dauxois, directeur de recherche CNRS au Laboratoire de Physique de l'ENS de Lyon, directeur de CNRS Physique.

Vous trouverez plus de détails sur ces projets et sur cet événement en flashant le QR-code ci-contre.



M. Stéphane BOUÉ (stephane.boue@ac-amiens.fr) est également chargé de mission CSTI (Culture Scientifique Technique et Industrielle). **N'hésitez pas à le contacter, notamment pour être inscrit sur la liste de diffusion CSTI et recevoir ainsi toutes les actualités.** Le site académique proposé par la DRAEAC d'Amiens vous aiguille aussi vers des actions déclinées localement ou proposées par nos partenaires en région : <http://draeac.ac-amiens.fr/029-culture-scientifique-et-technique.html>. M. BOUÉ pourra vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

Classes CHAMS

Amiens fait partie des académies sélectionnées pour expérimenter les classes CHAMS (Classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences) pour les élèves de 4e et 3e dès la rentrée 2025. Quatre établissements situés dans les trois départements sont engagés. L'enjeu est de susciter l'appétence pour les filières STEM pour tous les publics, notamment les filles.

Les élèves recrutés sur la base du volontariat suivent le même emploi du temps que les autres élèves de 4e et de 3e. Environ 2 à 3 heures par semaine s'y ajoutent pour réaliser un projet collectif encadré tout au long de l'année scolaire par les professeurs du collège et des partenaires du monde de la recherche.

Au-delà d'offrir des horaires supplémentaires dédiés à la pratique scientifique, de donner la possibilité de s'engager dans un projet et de côtoyer différents rôles modèles, les classes CHAMS permettent de s'interroger sur les biais de genre y compris dans les pratiques pédagogiques. Pour offrir toutes les conditions d'un apprentissage qui valorise la diversité et l'égalité entre les filles et les garçons, il est nécessaire d'être sensibilisé aux stéréotypes véhiculés, y compris par les approches enseignantes. **Une formation au PAF portant sur la promotion des pratiques égalitaires en physique-chimie est disponible en candidature individuelle.**

Développement professionnel

Nous vous invitons toutes et tous à poursuivre votre développement professionnel tout au long de votre carrière pour continuer à prendre en compte dans votre enseignement les évolutions et l'état de la recherche tant dans le domaine scientifique que dans celui de la pédagogie et de la didactique.

Chaque année, le groupe de Recherche et d'Innovation dans l'enseignement de Sciences Physiques (GRIESP) produit des ressources sur des thématiques en lien avec l'actualité de l'enseignement de notre discipline accessibles à partir du QR-code ci-contre. Les prochaines publications porteront sur l'enseignement de la démarche scientifique en physique-chimie et sur la contribution de la physique-chimie aux savoirs fondamentaux. Nous attirons votre attention sur le dossier paru l'an dernier sur l'évaluation aux services des apprentissages en physique-chimie. Vous y trouverez des exemples et des apports de la recherche qui éclaireront votre réflexion sur ce geste professionnel. **En effet, nous rappelons que l'évaluation recouvre une grande diversité d'objectifs et de modalités. Au-delà de la mesure, il est important de donner du sens au message qui y est associé. Ce message sera d'autant plus efficace s'il est porté collectivement.** Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans votre réflexion et vos actions.

Le plan académique de formation 2025-2026 est disponible via le portail [Mon PAF en ligne](#). Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au 29 septembre 2025 pour les formations accessibles en candidature individuelle.**

L'offre de formation s'est construite autour de plusieurs besoins exprimés par les personnels et des attentes en lien avec [le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation](#). L'intention est de vous accompagner à la mise en œuvre des programmes ainsi qu'à l'utilisation d'outils pédagogiques pour permettre de parvenir aux **objectifs communs pour la réussite de tous les élèves définis dans [le projet académique Ambitions 2025 "Former des citoyens libres et éclairés](#)**. La plupart des formations inscrites dans le PAF de Physique-Chimie sont accessibles sans appel à candidature. Elles portent sur **l'utilisation de l'intelligence artificielle en physique-chimie, l'évaluation au service de la différenciation, l'organisation du travail en groupes, la compréhension de l'écrit en physique-chimie, la construction du savoir scientifique pour travailler les valeurs de la république en physique-chimie et la gestion du laboratoire**. Les professeurs inscrits recevront une convocation dans leur établissement. Plusieurs formations sont proposées sur candidature individuelle :

- Microcontrôleurs et du langage Python
- Promouvoir les pratiques égalitaires en Physique-Chimie
- Apports en astronomie
- Découverte de la recherche : Thématique Chimie verte
- Découverte de la recherche : Thématique Matériaux

Elles ne seront assurées que s'il y a suffisamment d'inscriptions lors de la campagne.

Nous vous encourageons également à développer vos compétences professionnelles en préparant des certifications complémentaires. Des informations sont disponibles sur les descriptions, les possibilités de formation et les perspectives d'évolution de carrière suite à ces certifications sur [ce lien](#). Par ailleurs, le [site académique consacré à la DNL](#) est régulièrement mis à jour avec des informations relatives à la certification et des exemples

d'activités intéressantes pour réfléchir au développement des compétences langagières que l'on soit concerné ou non par l'enseignement de sa discipline en langue étrangère. **Une formation à destination des professeurs titulaires de la certification complémentaire pour enseigner en DNL est également accessible en candidature individuelle.**

L'accompagnement de votre parcours professionnel est une priorité. C'est pourquoi nous venons vous rencontrer en établissement, soit individuellement à l'occasion des visites d'accompagnement ou des rendez-vous de carrière, soit collectivement pendant les réunions d'équipes disciplinaires.

En cohérence avec [le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation](#), nos observations et nos échanges s'appuient, de manière non exhaustive, sur les observables suivants :

- L'organisation et les contenus du travail personnel de l'élève, dans et hors la classe ;
- Le sens donné aux apprentissages, en s'appuyant le plus souvent possible sur des contextes et des données authentiques ;
- L'explicitation indispensable des concepts cibles, des consignes et des attendus ;
- L'attention portée au développement des compétences liées à la maîtrise de la langue dans toutes ses dimensions ;
- L'évaluation des progrès et des acquis des élèves.

Pour préparer ces visites, nous vous conseillons de sélectionner quelques documents pertinents pour illustrer votre pratique professionnelle. Vous pouvez en particulier enrichir votre CV sur l'prof et préparer pour la visite différents documents (exemples d'activités, d'évaluations, copies et cahiers d'élève de différentes classes, implication à différentes échelles, etc.). L'entretien a pour objectif notamment d'échanger sur des besoins et des envies en matière de développement professionnel.

Nous rencontrons tous les professeurs stagiaires et tous les professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière. Le protocole des rendez-vous de carrière est décrit précisément [en ligne](#). Les professeurs concernés sont notifiés via leur messagerie professionnelle. Des visites de suivi de carrière sont également prévues, elles concernent l'ensemble des professeurs. **N'hésitez pas à nous écrire si vous souhaitez en bénéficier.**

Que ce soit lors d'une visite de suivi de carrière ou en rendez-vous de carrière, nous sommes à votre écoute pour évoquer vos éventuels souhaits de diversification dans vos missions : participation à des groupes de travail, mission de formation ou de tutorat, missions particulières auprès de l'inspection, etc.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons Mesdames, Messieurs les professeurs, une excellente année scolaire pour vous et pour tous les élèves de l'académie.

Vous retrouverez l'ensemble des éléments de la lettre de rentrée sur le site académique : <http://spc.ac-amiens.fr/>

Sophie GERBER et Barbara HERVÉ